




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120709-21660-DE-1-1_0
Date de signature : 12/07/12
Date de réception : jeudi 12 juillet 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.747**

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES - ASSOCIATION TERRES DE PROVENCE QUEBEC

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à M. Jean CHORRO, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Stéphane PAOLI, M. Christian LOUIT à M. Yannick DECARA, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 09/07/12

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES - ASSOCIATION TERRES DE PROVENCE QUEBEC - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la politique d'échanges privilégiés et de relations internationales souhaitée par la Ville d'Aix-en-Provence, il y a lieu de soutenir par des subventions, des associations œuvrant dans le domaine des échanges internationaux et du développement touristique.

Au titre de l'exercice 2012, je vous propose d'encourager la structure suivante, porteuse de projets intéressants.

➤ **L'association Terres de Provence-Quebec**

Cette association a pour objet de favoriser et développer les relations entre les populations provençale et québécoise, susciter des liens d'amitié et assurer la promotion de la langue française et des diverses cultures qu'elle exprime.

Depuis plusieurs années elle contribue à renforcer la coopération franco-québécoise des bords de la Méditerranée aux rives du Saint-Laurent et répertorie, avec la Commission Franco-Québécoise sur les Lieux de Mémoire Communs, un inventaire patrimonial mettant en valeur chacune des régions françaises quant à leurs attaches ancestrales avec les francophones d'outre-Atlantique.

A ce titre l'association organisera à Aix-en-Provence, en octobre 2012, en partenariat avec la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, un colloque international franco-québécois « France, Amérique française, des Lieux de Mémoire communs vers un Tourisme Culturel ».

<i>Associations</i>	<i>Subventions en 2010</i>	<i>Subventions en 2011</i>	<i>Proposition de subvention pour l'année 2012</i>
Association Terres de Provence-Quebec	2 000 €	0 €	2 000 €

Cette proposition a été validée en date du 22 mai 2012.

A cet effet, je vous demande, me chers collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association précitée pour son projet 2012;
- **DIRE** que les crédits seront prélevés sur la ligne budgétaire 92048 6745 1440 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.747 - RELATIONS INTERNATIONALES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES - ASSOCIATION TERRES DE PROVENCE QUEBEC**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**